



N°132 Janvier 2023

2023
HAPPY NEW YEAR



Commune de Requeil



www.requeil.fr (site en cours de construction)



Imprimer en respectant l'environnement





Mot du Maire

Mes adjoints et mes conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les meilleurs pour l'année 2023 !

L'année 2022 a été riche en fêtes organisées par les associations et la participation des habitants de Requeil, Château l'Hermitage et des alentours a été importante, tout le monde se sentait revivre ! J'espère qu'il en sera de même pour 2023.

Nous avons eu, comme dans beaucoup de collectivités, des petits soucis de personnel, changement ou maladie qui nous ont amenés à réduire nos horaires d'ouverture, malgré cela et grâce à la compétence des agents, tous les services sont assurés.

Je profite de ce journal pour insister sur le fait que ce soit à l'agence postale, sur la voie publique ou au secrétariat, les agents ne doivent en aucun cas subir les réflexions désagréables des administrés. Seuls les élus vous recevront afin de discuter de vos remarques.

L'état civil, avec 13 naissances (9 filles et 4 garçons) ce qui, ajouté aux années précédentes, confirme l'avenir de notre école, 8 mariages et malheureusement, 10 décès, tous plus tragiques les uns que les autres, en raison, soit de l'âge ou des circonstances de personnes décédées.

Le décès de Michel Pineau, président de l'association « Bien vivre à Requeil Château » a bien sûr, touché tout le club. L'intérim a été assuré par la vice présidente et le trésorier. Merci Claudette et Jean-Claude pour votre dévouement.

J'assure Madame Pineau et ses enfants, de notre soutien et de la reconnaissance du travail accompli par Michel au cours de sa présidence.

Un nouveau bureau a été élu avec à sa tête Geoffroy Froger, je lui souhaite la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Stéphane Péan a fait dans ce journal un point sur les travaux mais je vous parler de notre projet MAM (maison assistante maternelle) qui était bien avancé puisque nous étions arrivés à la consultation des entreprises. Mais la dernière rencontre avec l'architecte nous annonçait un coût de travaux de 25 à 30% supérieurs à nos prévisions.

Le conseil municipal a souhaité reporter de 10 mois les consultations en espérant des jours meilleurs et nous sommes à la recherche de nouvelles subventions.

C'est bien sûr une grosse déception pour l'équipe de 4 assistantes maternelles qui a créé une association pour l'ouverture de cette MAM qui pourra accueillir 16 enfants. Mais notre projet tient toujours ! La réouverture du bar tabac et la nouvelle coiffeuse font revivre le centre bourg pour le bonheur du boulanger.

Malheureusement notre infirmière, après un léger rebond de patients en fin d'année, est contrainte d'arrêter son activité au sein de la commune. Quel dommage !!!

Je vous renouvelle mes vœux ainsi qu'à vos proches et aux membres de vos associations.

Christiane Martin

L'année 2022, concernant les travaux, la voirie et les espaces verts, fût une nouvelle fois axée sur l'amélioration du village et je remercie les agents ainsi que les entreprises qui ont œuvrés pour.

La place de la mairie et le patio de la salle socioculturelle sont des exemples. Une deuxième phase est programmée en 2023 pour la partie haute de la place au Mille Club et le long du terrain de tennis.

Dimitri Hameau est arrivé cet été, afin de renforcer l'équipe, je vous remercie de bien vouloir lui réserver un excellent accueil.

Vous avez peut-être aussi remarqué que certains jeunes accompagnent les agents. Ce sont des stagiaires ou des élèves de troisième en stages découvertes.

Des travaux de voirie dans la cité du Sainfoin ont vu le remplacement de bordures de trottoirs et de réfection de chaussée. La route de Beauséjour a reçu un nouvel enduit d'usure (gravillonnage).

L'ensemble des armoires de commande d'éclairage public ont été remplacées et sont équipées désormais d'horloges astronomiques. Nous envisageons aussi de remplacer les lampes au sodium « haute pression » par des éclairages LED (exemple : ampoules rue Clémenceau ou la cité du Sainfoin) car il nous est difficile de trouver ce type d'ampoule. Ceci, pour des questions de budget, le remplacement complet du parc sera programmé sur plusieurs années.

La commission travaux se réunira bientôt afin d'axer les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Le budget voté en mars 2023, je vous informerai dans un prochain bulletin communal, des travaux d'aménagement.

Personnellement et au nom de toute l'équipe (Franck, Sébastien et Dimitri) je vous souhaite une excellente année 2023 ainsi qu'à vos proches. Santé et bonheur.

Stéphane Péan, Adjoint au Maire

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 à Requeil le Mardi 15 novembre 2022

*Le président UNC-AFN de Requeil Château-l'Hermitage remercie toute les personnes qui ont assistées à la Cérémonie du 11 Novembre 2022. Pour se souvenir de ces soldats qui ont donné leur vie pour notre liberté. Je pense que nous aimerions que plus de monde soit présent pour les futures cérémonies du 8 Mai et du 14 Juillet !
Je vous remercie tous. Salutations distinguées.*



*Remise des décorations : (Sur la photo de gauche à droite)
Serge Parisot, Laurent Drouard, Patrick Jouenne, Maurice Quinet,
Michel David, Norbert Fessier et Michel Jean*



Clin d'oeil en image

"Inauguration Salle Socio-Culturelle Claude Leblanc"



29 Octobre 2022



Nouveau dans votre commune

"A 24 ans, me voilà aujourd'hui à la tête du nouveau salon de coiffure "L'univers du cheveu" à Requeil" Après 7 ans d'études, 4 diplômes en poche et une médaille de bronze à un concours départemental, l'objectif pour moi est de satisfaire au maximum petits et grands. Aujourd'hui, 4 mois que le salon a ouvert ses portes et je remercie beaucoup toutes celles et ceux qui me font confiance quotidiennement. Je remercie également les commerçants de Requeil pour leur superbe accueil !



Le salon se développe petit à petit avec la mise en place de la prise de RDV en ligne sur "planity". Vous pouvez aussi venir découvrir mes réalisations sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook).
Constance Dézécot

Au plaisir de vous accueillir au salon le :

Lundi de 14h à 19h

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi de 9h à 18h

Jeudi: Fermé

Vendredi de 9h à 19h

Samedi de 8h à 16h

Tél. 02.43.46.39.31

Rdv en ligne www.planity.com

Flash nouvelle association à Requeil

Les Vieilles Calandres en Musique



L'association a vu le jour le 3 octobre 2022 !

Ce groupe de cinq amis composé de Nicolas Samson (président), Thomas Masson (vice-président), Alexandre Lhuissier (trésorier), Emilie Coubard (secrétaire) et Julie Lhuissier (secrétaire adjointe), sont passionnés de véhicules anciens et de musique, ils ont décidé de créer cette association pour apporter des animations sur la commune de Requeil, vous avez déjà pu les apercevoir lors du marché de Noël où ils ont conduit le père Noël et leur agenda est déjà bien rempli pour les mois à venir...



Vendredi 20 Janvier 2023

Une soirée humoristique est proposée avec Ange Oliver
À 20h30 à la Salle des fêtes de Requeil sur réservation

Samedi 29 Avril 2023

Rassemblement de véhicules anciens et Marché d'artisanat et de producteurs locaux
Avec rallye touristique, animation musicale, suivi d'un repas avec soirée dansante

Lundi 1er Mai 2023

Bric à Brac organisé par l'association en accord avec la mairie
Emplacements gratuits pour les habitants de la commune mais sur réservation uniquement

Samedi 1er Juillet 2023

Karaoké en plein air avec restauration sur place

Bien sûr si le coeur vous en dit, vous pouvez rejoindre l'association en tant que bénévole, vous y serez les bienvenus !

Flash actu associations

La Zumba et le Pilate, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 !

Suite à notre soirée "année 80 et galette" du mois d'avril qui a été un "flop", nous avons refait une soirée "année 80 et repas" (choucroute où bourguignon), avec le traiteur de Pontvallain. Cette soirée a été une réussite que nous renouvelons au mois d'octobre 2023.

Nous participons avec la Mairie de Requeil au Carnaval, et nous organiserons un loto au mois d'avril. Après les vacances de février, nous ouvrons un cours de zumba kids, avec notre professeure Marine, qui sera le mardi de 18h30 à 19h15, pour les enfants de 7 ans à 12 ans. Pour tous renseignements s'adresser à Mme Guilmin Nathalie.

Le bureau de la Zumba et Pilate, vous accueille avec plaisir pour découvrir nos deux disciplines, avec nos professeurs, Marine et Valentin.

Le bureau
Nathalie, Nadine et Éric.



La Cabriole a prévu d'organiser plusieurs manifestations pour 2023. Le spectacle Malice au pays (organisé par le Pays Vallée du Loire) le dimanche 5 février dont nous aurons la possibilité de faire un goûter sur place grâce à la vente de gâteaux et boissons, le Carnaval avec les différentes associations de la commune le samedi 25 février mais encore la Kermesse le dimanche 25 juin ainsi qu'un concours de pétanque le samedi 30 septembre. Sans oublier Halloween (date à définir) ainsi que le marché de Noël.

Nous aimerions également en profiter pour faire un bilan de fin d'année avec la vente de saucissons, le marché de Noël et le spectacle offert aux enfants de l'école avec le clown chocolat ainsi que la venue du père Noël avec les cadeaux à l'école. L'association a de même offert des poufs et coussins aux classes des grands. La Cabriole est contente de cette année qui commence et on espère qu'elle va continuer dans cet esprit positif".





Flash actu associations



Le club « Bien vivre à Requeil Château » (Générations mouvement), rassemblant 72 adhérents et 55 sympathisants, avait vécu des moments difficiles après le décès de son président Michel Pineau en août 2022. Claudette Ribeau a assuré l'intérim de la présidence de l'association jusqu'à l'élection du nouveau bureau, avec à sa tête, Jo Froger. Vous trouverez ci-dessous le discours de Jo Froger énoncé le samedi 7 janvier, lors de la remise des cartes adhérents suivi de la galette.

Bienvenue à tous chers membres et chers amis pour cette journée que l'on a nommé cotisation et galette.

Que 2023 soit l'année de toutes les réussites, tous les déboires, toutes les joies, et tous les délires !

L'avenir ne s'annonce pas tout rose, mais nous ne baissons pas les bras.

Bonne année de la part de l'association Bien vivre à REQUEIL CHATEAU. Je vous souhaite également beaucoup de bonheur sur le plan personnel.

Depuis la refonte du bureau et en tant que nouveau Président je voudrais, avant tout propos, souhaiter la bienvenue et adresser mes salutations fraternelles à tous ceux qui ont répondu à notre invitation. Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui, dans cette salle que nous prête gracieusement la municipalité une fois de plus, tout comme le fait la municipalité de Château. Nous remercions également Jean Claude Milon pour sa fonction et son implication profonde au sein de l'association au cours de ces années ainsi que son épouse Evelyne Merci. C'est pour moi, un grand plaisir de vous retrouver, et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous au nom de notre association « Bien vivre à Requeil Château ».

L'association ne serait rien sans les bénévoles, partenaires et adhérents ou amis du club. Je remercie toutes ces personnes qui s'investissent chaque jour dans la vie associative. Confiance et conviction nous animent pour assurer nos missions vis-à-vis des habitants avec lesquels nos relations s'étaient, par force, distendues durant plusieurs mois de pandémie. Cette après-midi est un de ces moments d'échange autour d'objectifs communs, où nous nous retrouvons tous. Mesdames et messieurs, vous faites partis de ceux qui ont la volonté d'entreprendre !

Et je sais que vous connaissez bien ce que « prendre des risques » veut dire... ». Un accueil chaleureux n'est jamais complet sans des mots amicaux. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons tous dans ce lieu. Nos efforts ont été de faire en sorte que vous vous sentiez comme chez vous, car c'est bien le cas, et vous n'hésitez surtout pas à nous faire connaître vos souhaits, vos doléances, ou votre satisfaction.

Qu'est-ce qui rend toute réunion plaisante ? Est-ce le lieu ? Ou est-ce la galette et les boissons ? Ou est-ce le débat proposé ? Je pense que c'est l'aboutissement de tous ces facteurs, mais ce qui ajoute une dimension supplémentaire à cela, c'est la façon dont la cérémonie est menée. Commençons tous par nous souhaiter la bienvenue à tous. Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour votre association, et non pas ce que votre association peut faire pour vous !

Les jeunes esprits sont comme des éponges et ils recherchent le bon apport pour s'en imprégner. Il n'y a personne de plus légitime pour cela que vous.

En espérant que vous passé un très bon moment vous aussi. Je voudrais, une fois encore, remercier et féliciter tous les bénévoles du club. Jo Froger.





Liste des associations de Requeil

FOOTBALL

Président : Nicolas MAUGER
15 bis, Hameau de la Servinière
06 75 44 91 20
asrequeil@orange.fr

CHASSE

Président : Philippe LELARGE
36 rue Jules Ferry
02 43 46 38 19
piquerette@hotmail.fr

BATTERIE FANFARE

Président : Christophe PLESSIS
2 La fosse – 72330 Oizé
02 43 87 28 43 - 06 13 07 41 80
Secrétaire : Richard COUDRAY
02 43 45 38 99 - 06 76 64 23 77
richardcoudray@orange.fr

TUB'ACCORD

Président : Michel PILET
802 route de la Henrière

AFN

Président : Michel DAVID
L'Aunay
02 43 46 33 92

Bien vivre à Requeil Château

Président : Geoffroy FROGER
5 rue du Petit Chêne
06 82 50 06 17
jo.froger@gmail.com

AMICALE DES POMPIERS

Président : Franck PAUGOY
Centre de Secours
La Guérinière
Franck.paugoy@orange.fr

LA ZUMBA

Présidente : Nathalie GUILMIN
4 Square du Bois Long
02 43 79 08 91 - 06 61 95 05 35
tata.talie072@gmail.com

BILLARD

Président : Pascal ROHEE
3 rue Victor Hugo
06 08 28 24 84
rohee.pascal@gmail.com

LE LOPETTE TEAM

Président : François PINIER
535 Route Du Mans
02 43 44 90 13
francois.pinier@laposte.net

JUMELAGE

Président : Lionel MARTIN
7 rue des Rosiers
02 43 46 33 34
lionel.martin1946@g.mail.com

COOPERATIVE SCOLAIRE

Présidente : Delphine VILLETTE
Ecole 11 rue Jules Ferry - Requeil
02 43 46 34 36
ce.0721289@ac-nantes.fr

PARENTS D'ELEVES

LA CABRIOLE

Présidente : Séverine LAURENT
1 Rue Victor Hugo - Requeil
07 60 33 49 14

MES MOTS

Présidente :
Hélène JULLIOT-COUSIN
22 Hameau de la Lijonnaière
02 43 44 43 02
Injulliotcousin@hotmail.fr

CULTURE ET PATRIMOINE

Président : Michel GUENAUX
1 Place du 8 Mai 1945
06 72 73 32 39
michel@guenaux.net

BIBLIOTHEQUE

Présidente : Marie-Claire
BUREAU
07 87 35 28 61
bibli.requeil@orange.fr

APPMA PECHE

Président : Jacky LELARGE
3 rue Petit Train
72330 CERANS-
FOULLETOURTE
02 43 87 20 09 - 06 33 69 72 75

VIE LIBRE

Président : Eric BIGNON
8 rue Victor Hugo

LA SECTE DU TRIANGLE JAUNE (Moto club)

Président : Nicolas MEUNIER
23 Hameau de la Servinière
06 79 45 61 92
lasectedutrianglejaune72@gmail.com

LES VIEILLES CALANDRES EN MUSIQUE

Président : Nicolas SAMSON
69 Hameau de la Lijonnaière
06 47 93 44 23
lesvieillescalandresenmusique@gmail.com





Comptes rendus Conseils Municipaux 2022

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2022 à 20 heures

Président de séance : Mme Christiane MARTIN

Présents :

Mrs Péan, Lanos, Jacques et Mmes Brochard, Hérissé, Leffray, Carreau, Pinier, Jacquin.

Procurations :

Mr Anthony Ricordeau donne procuration à Mme Christiane Martin.

Mr Nicolas Legeard donne procuration à Mme Elodie Leffray.

Excusé : Mr Laurent Blossier

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie Pinier.

Quorum : 7

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 17 Juin 2022.

Demande d'ajout de délibérations pour le projet de la MAM :

- lancer la consultation des entreprises

- déposer une demande de subvention dans le cadre d'une convention de relance avec le Département

Accepté à l'unanimité

Administration générale : depuis le 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes pris par les communes est assurée sous forme électronique. Il existe cependant une dérogation pour les communes de moins de 3 500 habitants (affichage ou publication sur papier).

La publicité par affichage *Place du 8 Mai 1945* est adoptée à l'unanimité.

Finances :

Taxe d'aménagement 2023. Pour toute surface close et couverte après réalisation de travaux, la part de la Commune est de 1,50 %. La Commune souhaite rester à ce taux cette année avec possible modification l'année prochaine : vote à l'unanimité.

Surtaxe Communale d'Assainissement : modifiée en 2021 à 53 € pour la part fixe annuelle et 1,90 €/m³. Proposition de rester tel quel cette année : Vote : 11 Voix Pour, 1 Abstention.

PFAC : Depuis 2015, elle s'élève à 1 300 € HT pour une nouvelle construction et 1 000 € pour un raccordement suite à l'extension du réseau. Proposition de laisser les mêmes montants : Vote : 11 Voix Pour, 1 Abstention.

Adoption du rapport 2022 de la CLECT (charges transférées à la Communauté de Communes comme le Service d'Incendie, le Service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, une partie de la voirie, la fourrière animale ...). La commune de Requeil doit verser, pour 2022, à la Communauté de communes la somme de 11 503.17 €. Vote : 4 Voix Pour, 3 Voix Contre et 5 Abstentions.

Audit énergétique du Groupe Scolaire : audit réalisé par la société Studeffi pour un coût de 2 000 € HT subventionnable à hauteur de 50 % du montant : vote à l'unanimité.

Maintenance Axi clim : modification du contrat de maintenance en raison de la climatisation supplémentaire à l'épicerie. Le coût annuel s'élève, à compter du 1^{er} janvier 2023, à 1 652,54 € TTC : vote à l'unanimité.



Comptes rendus Conseils Municipaux 2022

M.A.M : acceptation du permis de construire de la MAM. Ajout de délibération pour demande de subventions. Début des travaux programmé pour début 2023. Il est rappelé que le projet concerne 4 assistantes maternelles pour un accueil de 16 enfants.

Quant à l'appel d'offres, il y a 14 lots. Les plans sont arrivés et consultables.

Proposition de faire une demande dans le cadre d'une convention de relance avec le Département pour un montant de 23 460 € : vote à l'unanimité.

Proposition de lancer le marché de consultation des entreprises : vote à l'unanimité.

Urbanisme : Demande de Madame Jacquet d'une ouverture avec portail sur la place, face au terrain de tennis : vote à l'unanimité.

Communautés de communes – Groupement de commandes Voirie : adhésion au groupement de commandes – Programme 2023 / 2025 : vote à l'unanimité. Montant annuel des travaux : 20 000 € HT minimum et 60 000 € HT maximum : vote à l'unanimité.

Restaurant scolaire : Tarifs du repas Cantine en réflexion. On attend les factures des fournisseurs à la fin du premier trimestre. La délibération est reportée ultérieurement.

Questions diverses :

Le cabinet infirmier se trouve en difficulté en raison d'un manque de patientèle. Proposition de partager son local avec une personne d'une autre spécialité afin de partager les frais de location ; proposition d'aller rencontrer les aînés ruraux pendant leurs après-midi jeux de cartes dans la salle socio-culturelle ; proposition d'aller rencontrer les gens à la Bibliothèque ou encore de proposer une campagne de vaccination contre la grippe.

Proposition d'abandon de loyer : vote 11 Voix Pour, 1 Abstention.

Proposition d'abandon sur une durée de trois mois : Vote à l'unanimité.

Poste d'agent administratif au secrétariat : l'agent en place termine sa mission de remplacement le 30 septembre 2022. Un appel à candidatures a été lancé. Il est rappelé que les missions principales du poste sont l'urbanisme, l'état civil et l'accueil. Six personnes ont été reçues pour un entretien. L'agent recruté occupera le poste à partir du 1^{er} novembre 2022 les mardi et jeudi toute la journée ainsi qu'un samedi matin sur 2.

Les chasseurs demandent une participation de la commune de 200 € pour la location des barnums du 13 juillet ainsi que de 223 € pour les repas des artificiers et les boissons des musiciens. Accord des 223 € mais pour les barnums il faudra anticiper sur la prochaine demande de subvention.

- Fibre pour l'école : la demande va être faite.

- La société Nexecur a été contactée pour l'alarme de l'Ecole.

- Animaux errants : cet été, de nombreux appels ont eu lieu pour des équidés et des chiens errants. Il faudra prendre une délibération pour solutionner ce problème.

Location de la salle socio-culturelle : nuisances sonores constatées lors des dernières locations de la salle. Il faudra trouver une solution pour limiter ces risques. Proposition de garder la caution une semaine supplémentaire pour permettre aux riverains de faire part d'éventuels manquements de civisme, de mauvais comportement ou de non-respect du règlement intérieur.

La séance est levée à 21h55.

Prochain conseil municipal non programmé à ce jour.

Ont signé :

Le Maire
Christiane MARTIN

La Secrétaire de séance
Stéphanie PINIER



Comptes rendus Conseils Municipaux 2022

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 DECEMBRE 2022 à 9 heures 15

Président de séance : Mme Christiane MARTIN

Présents : Mrs Péan, Legeard, Lanos, Blossier, Ricordeau et Mmes Brochard, Hérissé, Carreau, Pinier, Jacquin.

Procurations :

Mme Elodie Leffray donne procuration à Mr Nicolas Legeard.

Absent : Mr Pascal Jacques

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie Pinier.

Quorum : 7

- Information de la Communauté de Communes pour supprimer une délibération à prendre pour le reversement de la part communale de la taxe d'aménagement. Vote à l'unanimité.

Demande d'ajout d'une délibération pour le compte épargne temps du personnel communal. Vote à l'unanimité.

Pacte Financier et fiscal : lecture du cahier des charges par Christiane Martin avec explication de quelques exemples concernés par cette demande : mutualisation des contrats d'assurance pour le premier semestre 2023.

Vote à l'unanimité.

Nouvelle numérotation : De nouveaux bâtiments vont voir le jour à la Zone Artisanale de la Belle Croix. Proposition de donner la dénomination suivante : « Rue de la Belle Croix 3 » : vote à l'unanimité.

Pour la numérotation, proposition par rapport au mètre, soit les numéros 1145, 1160, 1200 et 1228. Vote à l'unanimité.

Assainissement - RPOS 2021 : Lecture des tableaux du rapport annuel par Stéphane Péan. Vote à l'unanimité.

Personnel Communal : suite une modification du temps de travail d'un agent intervenant notamment à l'accueil périscolaire, il convient de supprimer son poste d'une durée hebdomadaire de 14 heures 30 minutes et d'en créer un sur la base de 16 heures 20 minutes à compter du 1^{er} janvier 2023. Vote à l'unanimité.

=> Informations par Stéphane Brochard sur la nouvelle organisation du service au restaurant scolaire (un seul et même service) pour favoriser le bien-être des enfants ainsi que pour réaliser des économies d'énergie.

Finances : Virement de crédit sur le budget communal 2022. Demande de transfert de crédit des dépenses imprévues (022) vers les indemnités des élus (6531). Vote à l'unanimité.

Nids de frelons asiatiques : suite aux nombreuses destructions de nids cette année, il est proposé de renouveler la convention avec Arbor Ecobois. Pour information, en 2020 : 6 nids, en 2021 : 3 nids et en 2022 : 9 nids. Des factures sont encore en attente. Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

- *Malice au Pays* proposera des spectacles pour les enfants de Requeil et des autres communes du 1^{er} au 5 février 2023.

- *Les Vœux du Maire* auront lieu le vendredi 6 janvier à 20 heures à la salle socio-culturelle « Claude Leblanc ».

- *Arrivée d'une nouvelle coiffeuse* : bien intégrée, elle compte déjà de nombreux habitués et de nouveaux clients, son agenda pour décembre est bien rempli. Elle propose des RDV en ligne.

- *Location de la Salle socio-culturelle* : il faudrait préciser sur le contrat que le chèque de caution sera rendu au bout de 15 jours en fonction du retour des riverains sur d'éventuelles nuisances sonores.

- *Cimetière* : suite à l'installation de cavurnes, il convient de réunir la commission afin d'établir le règlement et fixer les tarifs.

- Nicolas Legeard précise que le nouveau site internet de la Commune avance et qu'une réunion est programmée pour faire le point avec le prestataire. Le prochain écho sortira début janvier 2023.

La séance est levée à 11h30.

Ont signé :

Le Maire, Christiane MARTIN

La Secrétaire de séance, Stéphanie PINIER



LE SAVIEZ-VOUS ?



L'évolution de notre territoire !

En Vallée du Loir, comme partout ailleurs, les villes et villages ont vu leur "profil" évoluer au fil des siècles.

Depuis 1821 (date de référence prise sur la Vallée du Loir – période d'élaboration du cadastre napoléonien), la population a oscillé sans nécessairement augmenter et pourtant, l'urbanisation s'est étalée.

Plusieurs facteurs expliquent cela : les familles se sont "desserrées" (il n'y a plus 10 personnes à vivre dans 2 pièces), les habitations sont plus grandes et accueillent moins d'individus par famille, le mode de vie s'est détourné de l'extérieur, le principal lieu de vie est devenu "l'intérieur-cocon", ... et le modèle d'habitation actuelle est la maison individuelle construite au milieu de sa parcelle.

Cette évolution de la façon d'habiter s'est traduite par ce que l'on appelle "l'étalement urbain"*.

* *L'étalement urbain est l'augmentation de la superficie d'un village (ou ville) corrélée à la diminution de la densité de population.*

Nos villages et villes ont consommé des espaces naturels, agricoles ou forestiers en périphérie ; les centres quant à eux sont de moins en moins habités.

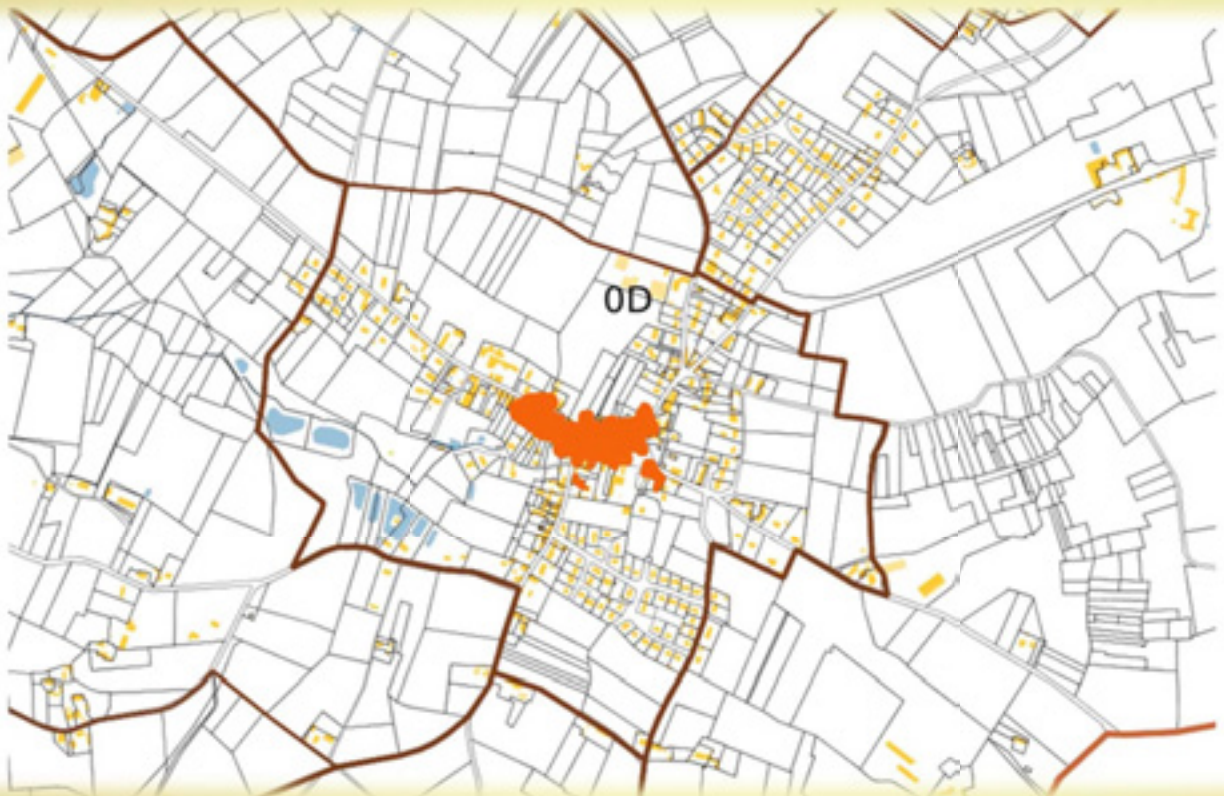
Observez !

Requeil

Population en 1821 1200 hab.

Population en 2019 1142 hab.

Empreinte du bourg de Requeil en **1823** (tache orangée) et en 2021



Sources : Archives départementales de la Sarthe et cadastre.gouv.fr.

Selon les dernières estimations de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), la croissance démographique française à partir de 2044, ne devrait plus évoluer d'où l'absolue nécessité de réfléchir à un nouveau modèle de développement ... la consommation d'espace ne peut plus être la norme.

De récentes lois demandent à ce que le développement de l'urbanisation (tout type confondu : habitat, activités économiques et commerciales, et équipements de toute nature) soit réfléchi pour les dix prochaines années (d'ici à 2031) en consommant 2 fois moins de terres naturelles, agricoles ou forestières.

Pour à partir de 2050, être en mesure de compenser toute nouvelle surface artificialisée** ; l'objectif ultime étant de consommer 0 hectare.

*** l'artificialisation d'un sol ou d'un milieu, est la perte de ses qualités naturelles par action de l'Homme. Le 1^{er} résultat est que le sol devient très souvent imperméable.*

En 2050 au plus tard, il faudra donc compenser toute nouvelle construction (quel que soit son usage et sa destination – publics ou privés), d'où le besoin de déjà travailler sur le renouvellement urbain*** avec la requalification des logements vacants, sur la mobilisation des friches construites et laissées à l'abandon et/ou sur la densité urbaine (nombre d'habitations ou d'entreprises / hectare).

**** le renouvellement urbain : action de reconstruction du village/ville sur lui-même/elle-même.*

La vigilance tiendra sur le non-étalement urbain et dans la requalification des formes urbaines existantes.

C'est tout l'enjeu de demain ; chacun doit devenir acteur de ce changement.



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pontvallain vous souhaite une bonne et heureuse année 2023

Depuis quelques semaines, nous avons marché dans les rues et les villages des quatre communes de notre secteur d'intervention afin de vous offrir le calendrier traditionnel des pompiers année 2023. Nous vous remercions pour votre accueil et votre générosité.

Cette année, lors de notre fête de Sainte Barbe qui s'est déroulée samedi 3 décembre au Centre de Secours et d'Intervention de Pontvallain, notre nouveau chef de centre, l'adjudant-chef Dany Bigot a exposé un bilan de nos interventions de 2022 et présenté nos nouvelles recrues qui sont en cours de formation comme les sapeurs Noam Zadi et Théo Bournet et l'infirmier sapeur pompier Alexandre Dorizon ainsi que quatre autres concitoyens qui commenceront leur formation en 2023. Espérons que d'autres candidats se présenteront en 2023 pour poursuivre la consolidation de notre centre.

En 2022, notre centre aura participé à 260 interventions. Trente de plus que l'année précédente. Les trois-quarts de ces interventions sont toujours des secours à personne (avec utilisation du VSAV – Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) pour cause de maladie ou traumatisme. Les incendies, en 2022, ont représenté une part importante de nos interventions en terme de temps. En effet, nos équipages se sont retrouvés sur les front des feux de forêt de Teloché, Fercé, Château l'Hermitage -sur notre secteur- mais aussi Baugé dans le Maine et Loire et même en Gironde. Parallèlement, le nombre d'accidents de la circulation a représenté près de 20 % de nos interventions n'a pas baissé. En effet, nous sommes intervenus de nombreuses fois pour des rencontres brutales avec du gibier. Ces interventions mobilisent beaucoup de personnels. Heureusement, Les interventions diverses, environ 5 % de nos sorties d'habitude, qui vont du sauvetage d'animaux (familiers, sauvages, petits, gros ...) aux inondations en passant par le dégagement des routes pendant les tempêtes n'ont pas été très nombreuses

Pour toutes ces interventions, parfois dangereuses, quelquefois dramatiques, souvent émouvantes nous devons être suffisamment nombreux pour accomplir sereinement ces missions. Si vous souhaitez nous rejoindre, appelez soit le 02 43 54 67 19 où le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) vous renseignera soit le 06 88 25 38 92 où le chef de centre vous donnera toutes les informations nécessaires.

Encore une fois bonne année 2023 et merci de toujours nous accueillir.

Les Pompiers du CI de Pontvallain.

Retour en image ~ Le Marché de Noël ~





Bibliothèque de Requeil

Votre bibliothèque a tout d'une grande !

Malgré une superficie modeste votre bibliothèque offre des rayons remplis de livres variés pour tous les âges et tous les goûts.

Les tout-petits trouveront des livres colorés, joyeux, faciles à manipuler ; les plus grands des documentaires, des livres à lire ou à se faire lire ; les ados des romans, des BD, des mangas etc... En section adulte : romans, romans policiers, BD, livres en gros caractères , livres audio. ...

Grace à la subvention municipale, les bénévoles ont à cœur d'enrichir cette collection par l'achat des derniers prix littéraires, de séries à succès ... et par un renouvellement auprès de la bibliothèque départementale Sarthe Lecture.

La cotisation annuelle (5 euros par an pour un adulte, gratuit pour les moins de 18 ans) donne accès aux 12 bibliothèques du réseau Odyssée et permet d'emprunter 10 ouvrages à la fois. Elle offre également le service en ligne Médiabox et l'accès gratuit et légal à des films, musiques, presses, formations etc...

Mais votre bibliothèque c'est aussi en 2022 une succession d'animations :

- les Bébés-Lecteurs une fois par mois
- la lecture de livres par 2 bénévoles auprès des élèves de l'école de Requeil
- 2 Escape-games
- un après-midi Jeux de société en collaboration avec La Cabriole
- une soirée « lectures autour du vin : La Cave de Garance » animée par 2 comédiennes dynamiques et suivie d'une dégustation offerte par les producteurs de vin de Chateau l'Hermitage
- la reprise de « Livres à croquer » , échange convivial et gourmand entre lecteurs pour faire connaissance, parler des livres qu'ils ont appréciés .

Faites vivre votre bibliothèque, venez lui rendre visite !

Et si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, il n'est pas nécessaire d'être un expert en littérature, soyez les bienvenus !

L'équipe des bénévoles : Bérengère, Christine, Corine, Danielle, Marie-Claire, Sonia, Sylvie.

Pour venir nous voir

Mercredi 10 à 12h30

Vendredi 16 à 18h

Samedi 10 à 12h30

Pour tout renseignement

tél. 02 43 44 07 16

bibli.requeil@orange.fr



L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque



ComCom Sud Sarthe



PROJET Noël de l'accueil périscolaire de Requeil,

Depuis le mois de novembre, un projet est né au sein de l'accueil périscolaire de Requeil.

Les enfants qui fréquentent nos services le matin et le soir se sont activés « comme les petits lutins du père Noël » afin de fabriquer des cartes de vœux.

Le but de ce projet est principalement de :

- ⇒ Rompre « l'éventuel » isolement de nos pairs
- ⇒ Créer du lien entre les habitants de la commune et les enfants de l'accueil périscolaire

Les enfants ont été sensibilisés au partage et à la bienveillance. Ils se sont énormément investis dans la réalisation des cartes car ils souhaitent envoyer un peu de bonheur aux habitants de leur commune en cette période de fêtes.

La distribution n'aurait pas pu être possible sans la collaboration et la participation des élus de la commune de Requeil que nous remercions.

Habitants, vous avez peut-être eu la chance de recevoir une de ces jolies petites cartes en même temps que le bulletin municipal ? Sachez qu'une boîte aux lettres fabriquée par les enfants a été placée à la mairie, si certains habitants souhaitent répondre aux enfants par un petit message.

Nous vous souhaitons une bonne année et une bonne santé pour 2023 et espérons mener d'autres projets similaires.

Animatrices : Louise, Stéphanie et Léa
Directrice : Emmanuelle



Information utile pour les habitants




COMMUNIQUÉ DE PRESSE
LA FIBRE POUR TOUS EN SARTHE !

Un choix audacieux du Département, avec le soutien des Communautés de communes, de la Région, de l'État et des fonds structurels européens.

L'objectif de rendre raccordés 100 % du territoire sarthois à fin 2022 est tenu. Plus de 40 % des Sarthois sont déjà connectés au réseau fibre. Pour bénéficier de ce service, il appartient à chacun de solliciter une offre auprès de l'opérateur de son choix. C'est cet opérateur choisi par le client final qui réalisera le raccordement entre le réseau public et l'habitation.

Le réseau déployé par Sarthé Numérique permet en effet de choisir un opérateur tout en conservant la possibilité de changer d'offre ultérieurement. Cet opérateur sera le seul interlocuteur du client durant toute la durée du contrat.

En cas d'interruption de service, le client appelle son opérateur qui doit en tout premier lieu vérifier le bon fonctionnement de ses équipements. Si l'interruption de service est due au réseau, c'est ensuite à l'opérateur du réseau fibre Sarthé THD d'intervenir, pour cela il doit être impérativement sollicité par l'opérateur.

Le bon réflexe à avoir en cas de panne : Appeler son opérateur ! Car Sarthé THD n'est autorisé à intervenir sur le réseau qu'après que l'opérateur choisi par le client final.

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition www.lafibresarthechateau.fr et un numéro vert est également disponible 0 800 800 817.

Le savoir-vous ?
En application de dispositions découlées au niveau national sous le contrôle de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes (Arcep), **dès le 1^{er} janvier 2023 les opérateurs commerciaux ne proposeront plus à leurs nouveaux clients de services ADSL.**

Dès lors, il peut être attendu, si vous n'êtes pas encore passés à la fibre optique de le faire dans les prochains mois, afin de renforcer la valeur de votre patrimoine et de faciliter une éventuelle mutation ou un changement de localité. Le délai de raccordement est habituellement de quelques semaines, cependant pour les points les plus éloignés du territoire ce délai peut être porté à 6 mois.

Pour réaliser le raccordement entre le domaine public et l'habitation, les opérateurs utilisent les infrastructures existantes sur les propriétés privées. Après le passage du technicien de l'opérateur, s'il s'agit qu'une remise à niveau de ces infrastructures est à réaliser, le raccordement final ne pourra être effectué qu'après la prise en charge par le propriétaire de l'exécution des travaux nécessaires sur sa propriété. Mieux vaut donc solliciter sans attendre un opérateur pour le raccordement à la fibre de son habitation !

www.sarthe.fr/lafibresarthechateau.fr

Afin de faciliter la rénovation énergétique de ses habitants, le PETR Pays Vallée du Loir lance un nouveau service permettant aux bénéficiaires d'être accompagnés sur l'ensemble des étapes de leur parcours.

Pour toutes questions ou simulation en ligne d'une première estimation d'aides : 02.52.70.09.82 - <https://valleeduloir.croissance-verte.net/>.



Valleeduloir.croissance-verte.net c'est un **site internet** et un **numéro de téléphone unique**.

La plateforme regroupe des articles sur divers sujets autour de la rénovation énergétique, un espace en ligne sécurisé pour suivre les étapes de son projet ainsi que des outils d'évaluation et de simulation pour obtenir des premières estimations. Il est possible de prendre rendez-vous avec un conseiller pour être accompagné dans son projet.

Croissance Verte a été conçue dans le but de garantir à tous une offre de **services de qualité** et des **conseils non orientés** par des objectifs commerciaux. Les conseillers en rénovation énergétique sont formés par l'ADEME.



Les prestataires référencés sur la plateforme sont quant à eux tous des professionnels du bâtiment des Pays de la Loire certifiés RGE, qui s'engagent aux côtés de la structure à respecter un service et des travaux de qualité, et à délivrer des conseils objectifs.



8^{ème}
édition

**Du 26 janvier
au 15 février**

Crosnières, Le Lude,
Requeil, Pontvallain,
Montval-sur-Loir,
La Flèche, Marçon

2023

Le festival jeune public du Pays Vallée du Loir
Renseignements : Pays Vallée du Loir - 02 43 38 16 68
accueil@pays-valleeduloir.fr - www.pays-valleeduloir.fr



Requeil

JEUDI 02 FÉVRIER
9h - 10h45 (scolaire)

LES DITS DU PETIT
Cie Le Blé en Herbe • lire page 4

VENDREDI 03 FÉVRIER
9h30 - 11h15 (scolaire)

LES DITS DU PETIT
Cie Le Blé en Herbe • lire page 4

Les enfants de l'école de Requeil inscrits au spectacle profiteront d'un moment avec la comédienne pour en apprendre un peu plus sur "Les dits du Petit".

DIMANCHE 05 FÉVRIER
16h (à voir en famille)

SAUVE-MOUTON
Cie Discrète • lire page 9

Le spectacle sera suivi d'un goûter préparé par l'association des parents d'élèves, ainsi qu'une pêche à la ligne.



LES DITS DU PETIT

Cie Le Blé en Herbe
Théâtre, conte et marionnette
Durée : 30 min | De 18 mois à 5 ans

Quatre petites formes composent ce spectacle à épisodes, articulé autour d'un personnage bavard, naïf, gourmand... toujours «trop» ou «pas assez» : le Petit. Deux épisodes seront proposés pendant Malices, pour apprivoiser l'écoute des tout-petits. Deux aventures qui adoptent le regard de l'enfant en se glissant dans l'extraordinaire des petits détails du quotidien... Un théâtre d'objet et de doigts, à découvrir ou redécouvrir.

REQUEIL

Jeudi 02 février • 9h • 10h45 (scolaire)
Vendredi 03 février • 9h30 • 11h15 (scolaire)
Salle des fêtes | Tarif unique 4€



SAUVE-MOUTON

Cie Discrète
Théâtre gestuel, mime cartoon
Durée : 45 min | A partir de 6 ans

Un mouton s'est échappé d'un livre et sème la pagaille en voyageant d'un livre à l'autre d'une bibliothèque. Un jeune lecteur et un bibliothécaire s'associent pour le retrouver avant que la situation ne dégénère. Commence alors une aventure où les différents univers des livres se mêlent les uns aux autres.

CROSMIERES

Mardi 31 janvier • 10h30 • 14h30 (scolaire)
Salle des fêtes | Tarif unique 4€

REQUEIL

Dimanche 05 février • 16h (à voir en famille)
Salle des fêtes | Gratuit



Numéros utiles

Mairie 02 43 46 30 30

La Poste 02 43 79 10 37
Cantine 02 43 46 19 26
École 02 43 46 34 36
Accueil Périsc. 02 43 44 90 51
Cdc Sud Sarthe 02 85 29 12 00
Déchetterie Oizé 02 43 77 03 22
Bibliothèque 02 43 44 07 16

Centre des Impôts :
La Flèche 02 43 48 54 10
Montval sur Loir 02 43 44 01 70

Médecins :

Mansigné 02 43 46 14 47
Yvré le Polin 02 72 91 57 55
Cérans 02 43 87 80 12

Dentiste

Yvré le Polin 02 43 87 47 95

Pharmacies :

Pontvallain 02 43 46 31 08
Mansigné 02 43 46 10 46
Yvré le Polin 02 43 87 44 04

Etat civil

Pour l'année 2022 :

✧ 13 Naissances

✧ 8 Mariages

✧ 10 Décès

Les noms de familles ne peuvent être stipulé conformément au règlement général de protection des données (RGPD).

En bref

Horaires Agence Postale Communale

Lundi Fermé
Mardi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mercredi Fermé
Jeudi 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Vendredi Fermé
Samedi ouvert le 2^{ème} et le 4^{ème} du mois de 9h00 à 12h00

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE de REQUEIL
SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉE du Mardi 08 Février au 04 Mars
les instances courriers et colis seront au bureau de MANSIGNÉ
dont voici les Horaires :
Lundi Mercredi : Fermé
Mardi Jeudi Vendredi de 9H00 12H00 - 14H00 16H45
Samedi : 9H00 12H15
vous pouvez aller sur laposte.fr pour localiser La Poste le plus près.
Merci de votre compréhension.

POUR INFORMATION

Horaire de la Mairie

Lundi : Fermé
Mardi : 09h00-12h00 et 14h00-17h45
Mercredi : 09h00-12h00 et 14h00-17h45
Jeudi 09h00-12h00
Vendredi : Fermé
Samedi : 09h00-12h00

Information : au cours du 1^{er} trimestre, les heures seront susceptibles d'être variable

Demande de titres sécurisés (cartes d'identité, passeport...)

Pour toute demande de ces documents, vous devez contacter une mairie habilitée à délivrer ces titres, la liste de celles-ci est disponible en mairie ou sur le site '<https://passeport.ants.gouv.fr/>'.

N'attendez pas pour effectuer ces démarches car les délais pour le premier rendez-vous peuvent être très longs !

Les titres sont à retirer dans les mairies où vous avez effectué votre demande initiale.

En bref suite ...

Le conseil aux particuliers du CAUE Sarthe, tous les vendredis

Voici un lien : <https://www.caue-sarthe.com/conseil-aux-particuliers>

Information

Tout utilisateur de la Salle Polyvalente doit impérativement se garer en priorité sur le second parking côté aire de jeux des enfants et non sur le parking devant la mairie. Merci de votre compréhension.

Les déchèteries

Le Syndicat du Val de Loir compte 4 déchèteries accessibles aux habitants du territoire. A l'entrée, une barrière automatique s'ouvre sur présentation d'une carte d'accès personnelle.



Les horaires d'ouvertures :

Le Lude (la bonne cirasière) 02 43 94 13 73		
Lundi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Mardi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Mercredi	fermé	14 h 00 - 17 h 00
Judi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Vendredi	fermé	14 h 00 - 17 h 00
Samedi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00

Oizé (rte de Mansigné) 02 43 77 03 22		
Lundi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00
Mardi	fermé	14 h 00 - 17 h 00
Mercredi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Judi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Vendredi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00
Samedi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00

Verneil-le-Chétif (l'auseurain) 02 43 46 73 30		
Lundi	fermé	14 h 00 - 17 h 00
Mardi	fermé	14 h 00 - 17 h 00
Mercredi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Judi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Vendredi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Samedi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00

Montval-sur-Loir (rue de la vieille gare - Château-du-Loir) 02 43 46 72 24		
Lundi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00
Mardi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Mercredi	fermé	14 h 00 - 17 h 00
Judi	9 h 30 - 12 h 30	fermé
Vendredi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00
Samedi	9 h 30 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 00

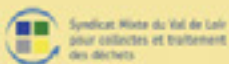


En cas de conditions climatiques exceptionnelles (fortes chaleurs) en juillet et en août :
Ouverture des déchèteries de 7H30 à 12H30*



* Ces horaires s'appliqueront pour les 4 déchèteries durant toute la semaine. Informations communiquées sur les réseaux sociaux du Syndicat ou en contactant votre mairie.

Restez informé !



Pour toute information :
5 bis bd fison 72800 LE LUDE
Tél : 02 43 94 86 50
mail : contact@syndicatvaldeloir.fr



Syndicatvaldeloir
Syndicat du Val de Loir
Application gratuite

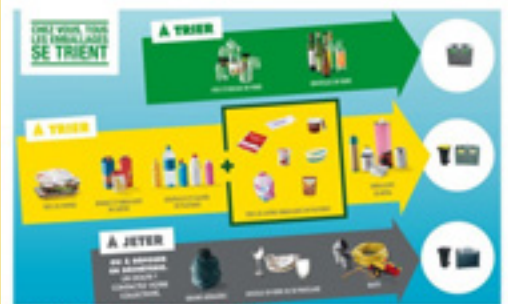
Consignes de tri : quelques rappels !

Depuis déjà 2 ans, sur le territoire du Syndicat du Val de Loir, TOUS les emballages et les papiers se trient, sans exception ! Dans le bac ou la colonne de tri, on peut déposer en plus des briques alimentaires, des cornues, des bouteilles en plastique et des papiers, les pots de yaourt, les barquettes, les films et sacs plastiques.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



- Déposez vos emballages en vrac dans le bac de tri sans les emballer, même les pots de yaourts. Ils sont intégrés à une dans les autres. Ne se sont pas triés comme il faut.
- Pour gagner de la place, écrasez vos bouteilles mais dans le sens de la hauteur. Le travail au centre de tri sera facilité.
- Pot de yaourt, barquette de beurre, boîte de conserve... pas besoin de la laver, il suffit de le vider. Les saucissons ne sont pas à trier.



Un doute, une question sur le tri ? #SUIVEZMOI
02 43 94 86 50 - www.syndicatvaldeloir.fr

Pour toute information complémentaire, le Syndicat du Val de Loir est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 17h (fermé) après-midi du mardi et du jeudi. N'hésitez pas également à nous contacter par mail via contact@syndicatvaldeloir.fr

Déchets acceptés en déchèteries

NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.
NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.
NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.
NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.	NON VALORISABLES (craquelés, gelés, briques alimentaires, gelatinés...) Demande : non acceptés, ils partent à l'incinérateur. ⚠ Le bac de tri est réservé uniquement au tri sélectif et au verre.



Rappel : merci aux habitants, propriétaires de chiens de mesurer les nuisances sonores récurrentes de leurs « 4 pattes » afin d'éviter les conflits de voisinage.

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques, tout animal errant doit être récupéré dans les plus brefs délais, sous risque de sanction.



Calendriers 2023

DATES	PROGRAMME
Vendredi 20 janvier	Spectacle humoristique Les Vieilles Calandres en Musique Salle Socio-Culturelle
1er au 5 février	Malice au Pays : spectacle pour enfants à la Salle Socio-Culturelle
Samedi 18 février	Loto du Foot
Samedi 25 février	Carnaval, concours de déguisement à 15h00
Mardi 28 février	Repas des Aînés Ruraux
Jeudi 16 mars	Repas Printemps des Aînés Ruraux
Samedi 18 mars	Repas dansant de la Batterie Fanfare (soir)
Jeudi 13 avril	Concours de cartes
Samedi 29 avril	Soirée Les Vieilles Calandres en Musique (journée et soir)
Lundi 1er mai	Vide-greniers
Lundi 8 mai	Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945
Samedi 10 juin	Zumba en fête à 15h00
Samedi 24 juin	Fête de la Musique 75 ans de la Batterie Fanfare
Dimanche 25 juin	Kermesse de l'École et de la Cabriole
Samedi 1 juillet	Karaoké au stade « Les Vieilles Calandres en Musique »
Jeudi 13 juillet	Feu d'Artifice de Requeil Château-l'Hermitage
Samedi 9 et dimanche 10 Septembre	Journées du Patrimoine
Samedi 9 et dimanche 10 Septembre	Comice agricole de Oizé
Jeudi 21 septembre	Concours de Belote Aînés Ruraux
Samedi 30 septembre	Concours de pétanque « La Cabriole et AS Foot »
Jeudi 5 octobre	Repas d'Automne des Aînés Ruraux à 12h00
Samedi 7 octobre	Soirée années 80 Zumba
Mardi 31 octobre	Halloween de la Cabriole
Samedi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
Samedi 11 novembre	Repas des + de 65 ans
Samedi 25 Novembre	Sainte Cécile de la Batterie Fanfare
Vendredi 1 / 8 / 15 décembre	Chalets de Noël
Samedi 9 décembre	Soirée Soupe de Culture et Patrimoine
Jeudi 14 décembre	Bûche des Aînés Ruraux à Château l'Hermitage